



*INNOVATION, TECHNOLOGIES,  
EDUCATION & COMMUNICATION*

***INNOVATION, TECHNOLOGIES, EDUCATION ET COMMUNICATION***

**N° 8**



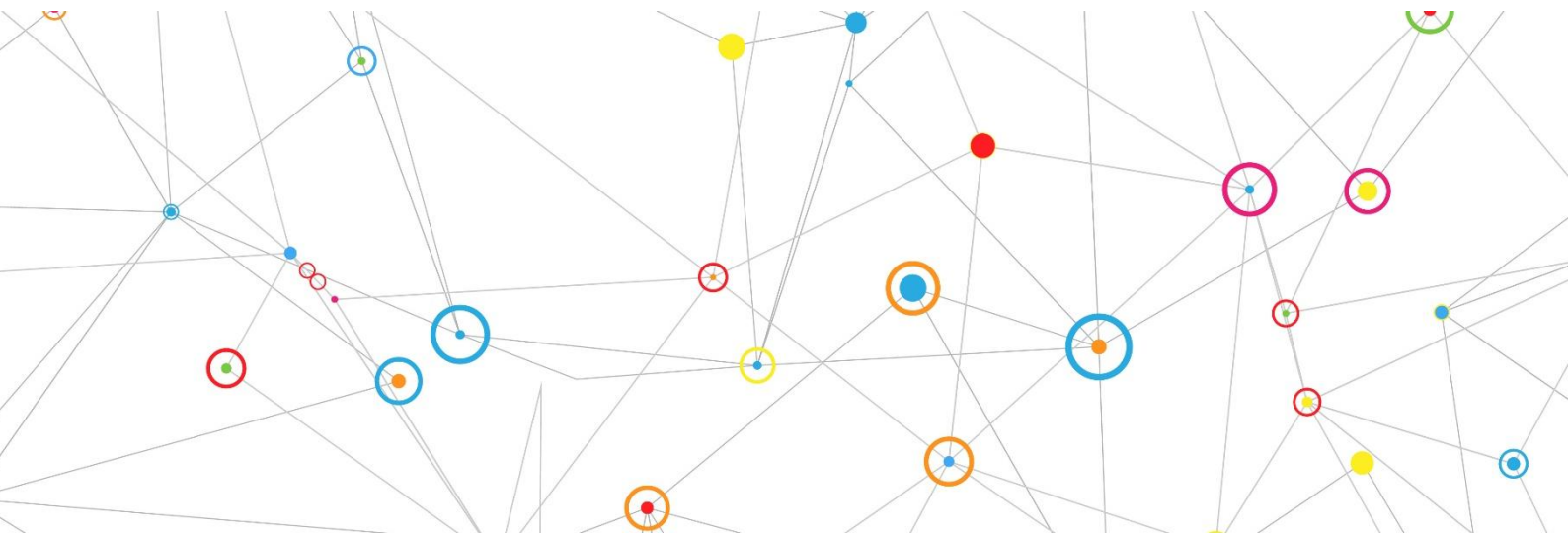
# **USAGE DES PLATEFORMES D'APPRENTISSAGE DES LANGUES EN CONTEXTE UNIVERSITAIRE**

**Coordonnateurs :**

**Toufik AZZIMANI**

**Mohamed BOUKARE**

**Nour-eddine ER-RADI**



**ISSN Numérique : 2737-8195**

**Mars 2025**

# **Évaluation de l'efficacité de Rosetta Stone dans l'apprentissage du français : Cas des étudiants en 1<sup>ère</sup> année de droit privé arabe à la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Meknès**

*Oifâa Mtafi*

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, Meknès, Université Moulay Ismail, Maroc.  
Email : o.mtafi@umi.ac.ma

## **RESUME**

L'apprentissage des langues est crucial en droit, et l'utilisation de technologies éducatives est devenue courante pour améliorer les compétences linguistiques. À la « FSJESM », Université Moulay Ismaïl au Maroc, Rosetta Stone est la plateforme privilégiée. Réputée pour son approche immersive et interactive, il est essentiel d'évaluer son efficacité spécifique dans le contexte du droit arabe.

Cette étude vise à analyser les retours d'expérience des 2036 étudiants de droit privé arabe de 3 groupes de la FSJES de Meknès, ainsi que ceux de leur Enseignante de français concernant l'utilisation de Rosetta Stone. Il s'agit d'identifier les points forts et les faiblesses de la plateforme et de proposer des améliorations pour optimiser l'efficacité pédagogique dans les cours de français pour le droit privé arabe.

**MOTS-CLÉS:** Rosetta Stone, langue française, motivation, innovation, limites.

## **ABSTRACT**

Language learning is crucial in law, and the use of educational technologies has become commonplace to improve language skills. At the “FSJESM”, Moulay Ismail University in Morocco, Rosetta Stone is the preferred platform. Renowned for its immersive and interactive approach, it is essential to evaluate its specific effectiveness in the context of Arab law.

This study aims to analyze the feedback of 2036 students of Arabic private law from 3 groups of the FSJES of Meknes, as well as those of their French teacher regarding the use of Rosetta Stone. The aim is to identify the strengths and weaknesses of the platform and to propose improvements to optimize the pedagogical effectiveness in French courses for Arabic private law.

**KEYWORDS:** Rosetta Stone, French language, motivation, innovation, limits.

## **1 Introduction**

L'apprentissage des langues est essentiel dans le domaine du droit. L'utilisation de technologie éducative est devenue courante pour améliorer les compétences linguistiques. Nous allons nous axer principalement sur Rosetta Stone qui est la plateforme utilisée à la FSJESM, Université Moulay Ismail, Maroc.

La plateforme Rosetta Stone est largement utilisée pour son approche immersive et interactive, mais il est crucial d'évaluer son efficacité et son impact spécifique dans le contexte du droit arabe.

L'objectif de ce travail est de présenter une analyse des retours d'expérience des étudiants de droit privé arabe de la FSJES de Meknès et de nous-même en tant qu'Enseignante de français sur l'utilisation de Rosetta Stone ; puis, d'identifier les points forts et les points faibles de Rosetta Stone dans ce contexte spécifique et de proposer des solutions pour travailler sur l'efficacité pédagogique et l'expérience utilisateur de cette plateforme pour les cours de langue française de la filière de droit privé arabe.

Notre étude ambitionne de répondre à la question suivante : Dans quelle mesure la plateforme Rosetta Stone aide-t-elle à acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour le droit privé arabe ?

Les questions de recherche qui en découlent sont les suivantes : Comment l'utilisation de la plateforme Rosetta Stone influence-t-elle l'acquisition du vocabulaire juridique en droit privé arabe ? Quels sont les défis et les limites rencontrés par les apprenants utilisant Rosetta Stone pour développer leurs compétences linguistiques en droit privé arabe ? Dans quelle mesure l'apprentissage via Rosetta Stone permet-il de maîtriser les spécificités linguistiques et terminologiques du droit privé arabe par rapport à d'autres méthodes d'apprentissage ?

En l'occurrence, les hypothèses peuvent être citées comme suit : L'utilisation de la plateforme Rosetta Stone contribue significativement à l'acquisition des compétences linguistiques nécessaires en droit privé arabe en facilitant l'apprentissage du vocabulaire et des structures grammaticales fondamentales. Toutefois, son efficacité peut être limitée en raison de l'absence de contenu spécifiquement juridique et d'une approche pédagogique qui ne prend pas toujours en compte les subtilités du langage juridique.

## **2 Méthodologie adoptée et profil des étudiants**

### **2.1 Méthodologie adoptée**

Nous avons mené notre enquête auprès des étudiants de la FSJESM en utilisant un questionnaire diffusé via Google Forms. Notre étude s'est structurée autour de deux axes principaux : d'une part, l'évaluation par les étudiants de l'efficacité de Rosetta Stone dans l'apprentissage du français, et d'autre part, l'avis de l'enseignante de français, accompagné de propositions d'amélioration pour optimiser l'enseignement-apprentissage avec cet outil.

Pour recueillir les retours des étudiants, une combinaison d'autres méthodes a également été utilisée, celle de l'analyse de contenus, des entretiens en groupe et des groupes de discussion. Les données ont été analysées pour identifier les tendances et les perceptions communes et confrontées aux résultats du questionnaire pour une meilleure exhaustivité des résultats.

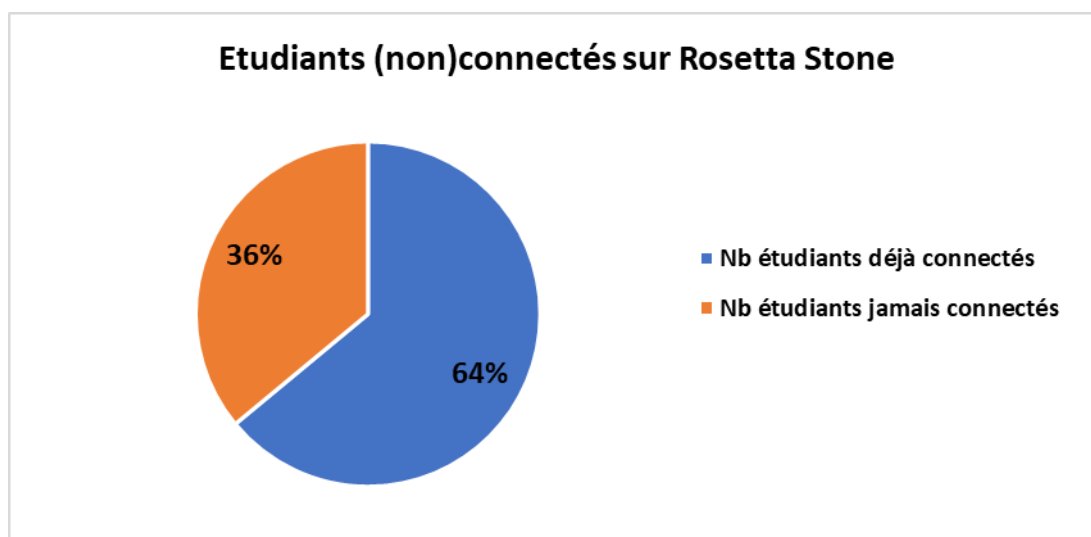
Aussi, pendant nos séances de cours, qui étaient pour chacun des groupes de deux heures par semaine, nous en profitons, à chaque fin de séance, pour faire un bilan de leur passage sur la Plateforme Rosetta Stone et discuter des avantages qu'ils en avaient tirés et des obstacles qu'ils avaient rencontrés.

## 2.2 Profil des étudiants

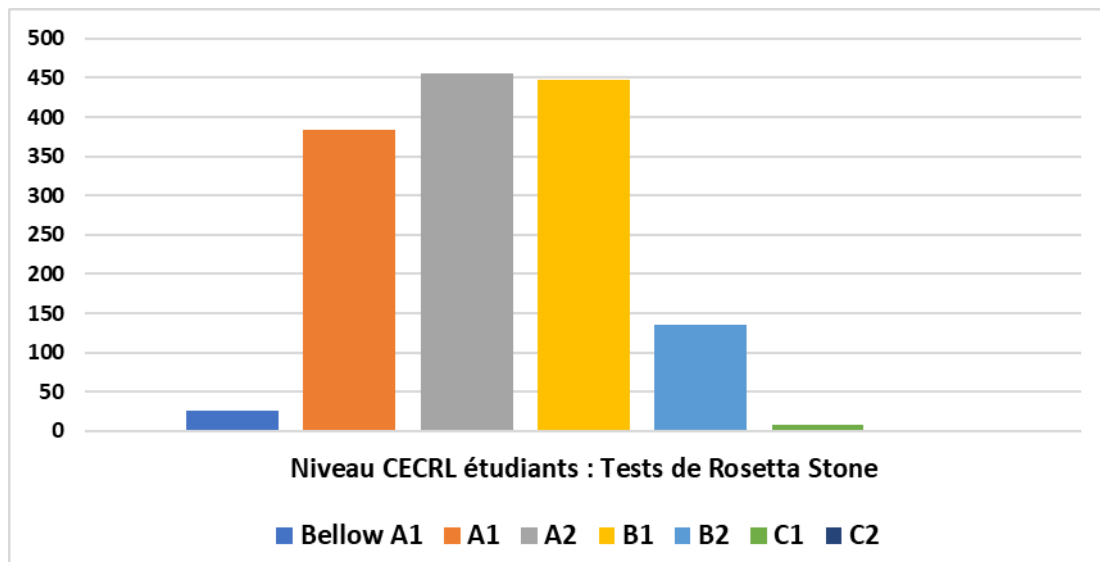
Les participants à cette étude comprenaient 3 groupes d'étudiants de droit privé arabe de la FSJESM, comprenant un nombre total de 2036 étudiants, et de nous-même en tant qu'Enseignante-Chercheuse en langue française, ceci durant le Semestre 2 de l'année universitaire 2023-2024.

Les étudiants des 3 groupes de la filière de droit privé arabe ont avoué pour la plupart d'entre eux ne s'être jamais connectés à la plateforme Rosetta Stone et ne pas avoir passé le test de niveau du CECRL. Autrement dit, pour le groupe A, pour un total de 734 étudiants, 451 se sont connectés et ont passé le test de niveau, 283 ne l'ont pas fait. Pour le groupe B, sur 706 étudiants au total, 448 se sont déjà connectés et ont passé le test contre 258 étudiants qui ne l'ont pas fait. Enfin, concernant le groupe C, sur un total de 596 étudiants, 406 se sont connectés et ont passé le test de niveau, alors que 190 étudiants ne l'ont pas fait.

Aussi, sur un total de 2036 étudiants, 1305 se sont connectés et ont passé le test de niveau, contre 731 étudiants qui ne se sont jamais connectés et qui, par conséquent, n'ont pas passé le test de niveau.



En ce qui concerne le niveau CECRL des étudiants qui ont passé le test de Rosetta Stone, il variait en fonction des groupes, mais les niveaux A2, B1 et B2 se distinguaient par rapport aux autres niveaux. Il a été décidé lors de la réunion du Département « Enseignements Transversaux et Activités Para-Universitaires », qui a eu lieu le Vendredi 16 Février à 10h00 à la FSJES de Meknès, qu'un même niveau serait adopté pour les étudiants de la filière de droit privé arabe, lequel serait le Niveau A2.



### 3 Retours des étudiants et de l'Enseignante de la langue française sur l'efficacité de Rosetta Stone dans l'apprentissage du français

Les titres et sous titres sont numérotés automatiquement en utilisant des titres à niveau en chiffre arabe qui sont données dans la liste des styles.

#### 3.1 Retour des étudiants

##### 3.1.1 Appréciations positives des étudiants de droit privé arabe concernant la plateforme Rosetta Stone

Les étudiants de droit privé arabe appréciaient particulièrement la capacité de Rosetta Stone à offrir une expérience d'apprentissage autonome, l'autonomie étant considérée comme une prise de responsabilité de l'étudiant face à son apprentissage (Barbot et Jacquinet-Delaunay, 2008). La plateforme permettait aux étudiants de choisir quand et où ils étudiaient, ce qui était particulièrement avantageux pour ceux qui avaient des emplois du temps chargés. Cette flexibilité était essentielle pour les étudiants de droit, qui devaient souvent jongler entre les différents cours qu'ils avaient et qui s'avéraient être des cours exigeants.

De plus, les contenus interactifs de Rosetta Stone étaient conçus pour rendre l'apprentissage plus engageant et moins monotone. Les étudiants avaient accès à divers types d'exercices, tels que des jeux de rôle et des quiz, ce qui rendait leur apprentissage de la langue française plus dynamique et intéressant. Cette interactivité aidait à maintenir l'intérêt des étudiants et à renforcer leur motivation. De ce fait, les exercices ludiques permettaient aux étudiants de voir comment le vocabulaire, par exemple, était utilisé dans des situations réelles, ce qui était crucial pour leur compréhension et leur application pratique.

Par ailleurs, la possibilité de progresser à son propre rythme était particulièrement appréciée par les étudiants, car cela réduisait la pression académique. Les étudiants pouvaient revoir les leçons aussi souvent que nécessaire jusqu'à se sentir à l'aise avec le matériel. Cela les aidait à rester engagés, comme un étudiant l'a exprimé, « *Rosetta Stone m'a permis d'apprendre à mon propre rythme, ce qui était très motivant.* »

D'un autre côté, le système de progression de Rosetta Stone, avec des points et des récompenses, motivait les étudiants à continuer leur apprentissage. En atteignant des objectifs et en recevant des feedbacks positifs, les étudiants restent engagés et motivés à améliorer leur apprentissage. Ce système de récompense fait référence à la motivation extrinsèque (St-Onge

et al., 2005). Un étudiant a ajouté : « *Rosetta Stone était un outil précieux pour rendre les cours de français plus dynamiques et intéressants.* »

### **3.1.2 Critiques des étudiants de droit privé arabe concernant la plateforme Rosetta Stone**

Les études en droit nécessitent des compétences linguistiques spécifiques, incluant des terminologies juridiques, qui doivent être abordées efficacement par l'outil éducatif, ce que ne fournit pas la plateforme Rosetta Stone. Autrement dit, la plateforme ne procure pas de cours spécifiques à un domaine, mais reste dans la langue française en général.

De surcroît, les inconvénients identifiés par plusieurs étudiants des 3 groupes de droit privé arabe de la FSJES de Meknès, lors du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2024, concernant Rosetta Stone étaient le manque d'interaction humaine, les problèmes de motivation à long terme et les difficultés techniques, conduisant parfois à la procrastination.

En outre, l'un des principaux désavantages de la plateforme signalés par les étudiants était le manque d'interaction humaine. L'absence de Professeur pour fournir un feedback immédiat leur était un obstacle à la compréhension approfondie des concepts de Rosetta Stone, car un accompagnement en synchrone s'avère être nécessaire dans un nouvel apprentissage en ligne (Berlinguer, 2014). Dans ce cadre, les étudiants pouvaient se retrouver avec des questions ou des doutes non résolus, ce qui freinait leur progression.

Par ailleurs, la plupart des étudiants ont rencontré des problèmes de motivation à long terme, dans le sens où apprendre de manière autonome, bien que flexible, pouvait entraîner une baisse de motivation à long terme. Sans la structure d'un cours traditionnel et l'interaction régulière avec des Enseignants et des camarades de classe, les étudiants trouvaient difficile de rester motivés et engagés dans leur apprentissage. Dans ce sens, un étudiant a dit : « *Sans interaction avec un Professeur, il était parfois difficile de rester motivé.* » Ainsi, La motivation joue un rôle crucial pour diverses raisons, comme la réduction de la procrastination, par exemple (Fenouillet, 2011).

Enfin, la majorité des étudiants qui n'ont pas trouvé bénéfique de travailler sur la plateforme Rosetta Stone avait rencontré plusieurs difficultés techniques, comme des problèmes de connectivité et d'accès, la connexion Internet s'avérant être de plus en plus nécessaire dans le monde actuel (Lelong, 2004).

Plusieurs étudiants ont également insisté sur le fait qu'ils n'avaient pas d'ordinateur et qu'ils travaillaient depuis leur téléphone mobile, ce qui était limité. Dans cette perspective, il était très difficile aux étudiants de s'adapter à ce nouveau mode d'apprentissage complémentaire sans ordinateur, dans le sens où la possession d'un ordinateur devient de plus en plus nécessaire dans un monde en constante évolution aussi bien pédagogique que professionnelle (Dorn, 2016).

## **3.2 Retour de l'Enseignante de langue française**

### **3.2.1 Appréciations positives de l'Enseignante de langue française concernant Rosetta Stone**

Le principal avantage que nous avons remarqué en tant qu'Enseignante de la langue française était que Rosetta Stone s'avérait être un complément aux cours traditionnels, facilitant ainsi une immersion linguistique accrue pour les étudiants.

De plus, les méthodes interactives de Rosetta Stone, telles que les exercices de reconnaissance vocale et les activités de lecture, aidaient les étudiants à se familiariser avec la

langue française d'une manière engageante et mémorable, ce qui rendait l'apprentissage de la langue plus dynamique et attrayant pour les étudiants, ce qui se ressentait au cœur de la classe lors du cours de langue française. Autrement dit, le numérique permet un apprentissage plus actif (Amadiou et Tricot, 2020).

Par ailleurs, Rosetta Stone offrait une variété de ressources, incluant des exercices de lecture, d'écoute et de répétition vocale, ce qui permettait aux étudiants de développer des compétences linguistiques complètes, aidant ainsi l'Enseignante dans sa tâche professorale. Ainsi, Rosetta Stone utilisait une méthode d'apprentissage immersive qui plongeait les étudiants directement dans la langue cible sans recours à leur langue maternelle. Cela était particulièrement efficace pour l'apprentissage du vocabulaire, car les étudiants étaient constamment exposés à des termes et des concepts de la vie quotidienne, facilitant une compréhension plus profonde et intuitive, et permettait ainsi à l'Enseignante de gagner du temps sur l'enseignement du lexique, par exemple.

De surcroît, les leçons de Rosetta Stone intégraient des éléments visuels et audio pour aider à la mémorisation et à la compréhension. Les termes étaient souvent accompagnés d'images et de fichiers audio prononcés par des locuteurs natifs, ce qui aidait les étudiants à associer les mots à leur prononciation correcte et à leur contexte visuel, ceci ressemblait à un apprentissage ludique (Llorca et Miché, 2023). De ce fait, l'Enseignante pouvait se concentrer sur certains aspects du cours sans pour autant se focaliser sur la prononciation de ses étudiants, sachant que la massification des classes ne permettait pas de s'arrêter sur la prononciation des étudiants qui interagissaient.

### **3.2.2 Critiques de l'Enseignante de langue française concernant Rosetta Stone**

Rosetta Stone, bien que bénéfique pour l'apprentissage des bases de la langue, ne couvrait pas de manière exhaustive les termes juridiques spécifiques. Les cours de droit contiennent souvent des termes et des expressions qui ne se retrouvent pas dans l'usage quotidien, et ces termes spécialisés peuvent nécessiter des ressources supplémentaires.

En l'occurrence, pour pallier ce manque, l'Enseignante devait souvent fournir des supports didactiques supplémentaires. Cela demandait un effort supplémentaire et une planification minutieuse pour s'assurer que les étudiants comprenaient bien tous les aspects de la langue.

D'autre part, les exercices de Rosetta Stone offraient un feedback limité. Dans des exercices, les étudiants ne bénéficient pas d'une analyse détaillée de leurs erreurs ou de conseils sur l'amélioration de leur compréhension.

Aussi, en dépit de ses nombreux avantages, Rosetta Stone présente des inconvénients notables pour l'enseignement de la langue française dans la filière de droit privé arabe. Le besoin d'un accompagnement complémentaire pour les termes juridiques spécifiques et les limitations techniques pour les exercices avancés sont des défis que les enseignants et les institutions doivent considérer. Pour maximiser l'efficacité de l'apprentissage, il est souvent nécessaire de compléter l'utilisation de Rosetta Stone avec des ressources supplémentaires et de trouver des solutions pour surmonter les obstacles.

## **4 Propositions de solutions et améliorations pour un meilleur enseignement-apprentissage via Rosetta Stone**

### **4.1 Inclusion d'une diversité des matériaux pédagogiques en rapport avec la spécialité de l'étudiant en droit arabe privé**

Les étudiants pourraient, par exemple, accéder à des extraits de lois et de règlements, ce qui leur permettrait de se familiariser avec le vocabulaire juridique dans son contexte officiel. Dans cette optique, l'intégration d'articles de journaux spécialisés en droit donnerait la possibilité aux étudiants de voir l'application pratique du vocabulaire juridique dans des situations contemporaines et réelles.

De surcroît, il serait intéressant d'avoir des contrats, jugements et autres documents juridiques qui seraient utilisés pour illustrer les termes spécifiques et les formulations juridiques typiques, aidant les étudiants à comprendre et à utiliser le vocabulaire de manière précise.

Par ailleurs, certains supports multimédias, tels que les vidéos, les enregistrements audio, et les images, pourraient enrichir l'expérience d'apprentissage, dans le sens où cela favoriserait l'apprentissage de l'étudiant en le rendant plus attrayant et ludique (Clavel et al., 2015).

#### **4.2 Mise en place de formations complémentaires spécifiquement conçues pour les enseignants de langue française**

L'une des solutions proposée comprend la mise en place de formations complémentaires spécifiquement conçues pour les enseignants de langue française, dans la mesure où ces formations complémentaires pourraient leur fournir des conseils sur la manière d'utiliser efficacement la plateforme pour enseigner le vocabulaire juridique, ainsi que des stratégies pour compléter les lacunes éventuelles de la plateforme, ceci afin de les aider à mieux intégrer Rosetta Stone dans leur programme d'enseignement. Les formations complémentaires permettent une grande amélioration des compétences, ce qui ne peut être que bénéfique aussi bien aux étudiants qu'aux enseignants (Diard, Baudoin & Berthet, 2020).

Il serait aussi intéressant d'intégrer des sessions en direct avec des enseignants spécialisés en droit arabe et français afin de travailler en collaboration étroite et ainsi créer une interdisciplinarité, dans la visée de compléter l'apprentissage autonome des étudiants. Autrement dit, ces sessions pourraient offrir des explications supplémentaires sur les concepts juridiques, des discussions sur des cas pratiques, et des réponses à toutes les questions des étudiants.

Par ailleurs, le renforcement des supports techniques de la plateforme pour garantir une expérience utilisateur fluide et sans problèmes techniques, n'est pas à exclure, car cela donnerait la possibilité de développer des contenus juridiques spécifiques et des exercices adaptés aux besoins des étudiants en droit privé arabe.

En plus, en améliorant les supports techniques et les contenus, les étudiants pourraient bénéficier d'une expérience d'apprentissage sans accroc et disposeraient des ressources nécessaires pour réussir dans leurs études de droit privé arabe.

Aussi, en mettant en œuvre ces suggestions, les cours de droit privé arabe pourraient tirer le meilleur parti de Rosetta Stone tout en répondant aux besoins spécifiques des étudiants et des Enseignants.

## **5 Conclusion**

Rosetta Stone offre une méthode d'apprentissage des langues interactive et engageante, mais présente également des défis. Les retours de l'Enseignante de langue française et des étudiants de droit privé arabe sont globalement positifs, mais soulignent la nécessité d'améliorations pour une efficacité maximale. En effet, Rosetta Stone est un outil précieux dans le processus d'apprentissage de la langue française, offrant des avantages significatifs



tout en présentant des défis à surmonter. Cependant, avec des améliorations ciblées et une intégration judicieuse dans les programmes d'enseignement, Rosetta Stone peut devenir un outil encore plus efficace aussi bien pour les étudiants que pour les enseignants.

Nous concluons cet article par une citation de l'Enseignante : « *L'apprentissage des langues est un voyage continu, et des outils comme Rosetta Stone sont des compagnons précieux en cours de route.* »

## 6 Références bibliographiques

Amadiou, F. & Tricot, A. (2020). *Apprendre avec le numérique*, Paris : Retz.

Barbot, M. & Jacquinet-Delaunay, G. (2008). *L'université et les TIC : Chronique d'une innovation annoncée*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Berlinguer, L. (2014). L'enseignant dans l'école de l'autonomie, *Administration & Éducation*, n°144, 15-21.

Clavel, C., Philip, L., Gómez Jáuregui, D. A., Padovani, S. & Martin, J.-C. (2015). Usage des nouvelles technologies pour étudier les apprentissages scolaires et les favoriser, *Enfance*, vol.1, 15-34.

Diard, C., Baudoin, E. & Berthet, S. (2020). *Ressources humaines*. Paris : Dunod.

Dorn, D. (2016). La montée en puissance des machines : comment l'ordinateur a changé le travail, *Revue française des affaires sociales*, 35-63.

Fenouillet, F. (2011). La place du concept de motivation en formation pour adulte, *Savoirs*, 25, 9-46.

Lelong, B. (2004). Équiper le lien, garder la connexion : civilités et temporalités du courrier électronique, *Flux*, 58, 44-60.

Llorca, M. & Miché, P. (2023). Ouvrir les espaces d'apprentissage, *Éducation Permanente*, n°237, 69-78.

St-Onge, S., Haines III, V. Y., Aubin, I., Rousseau, C. & Lagassé, G. (2005). Pour une meilleure reconnaissance des contributions au travail, *Gestion*, 30, 89-101.